

VILLE DE BEAUCEVILLE  
RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE  
DE LA RUE FRASER ENTRE LE BOULEVARD RENAULT ET LA 11<sup>E</sup> AVENUE ET DE LA 7<sup>E</sup> AVENUE  
APPEL D'OFFRES NO 158140644

La Ville de Beauceville désire recevoir des soumissions pour la réfection des infrastructures d'eau potable, d'égouts et de voirie de la rue Fraser entre le boulevard Renault et la 11<sup>e</sup> Avenue et de la 7<sup>e</sup> Avenue entre la route Fraser et la 97<sup>e</sup> Rue. Les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- La réfection du réseau d'eau potable et d'égouts sur environ 520 mètres;
- La réfection de la voirie sur environ 520 mètres;
- La remise en état de lieux.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les travaux ont fait l'objet d'une demande de financement au programme PRIMEAU. La Ville est en attente d'une réponse de ce programme.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent toutes les licences nécessaires en vertu de la réglementation applicable sont admises à soumissionner.

Les soumissions dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Me Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville seront reçues jusqu'à 14 h 00, le lundi 26 mai 2025, au bureau municipal de la Ville de Beauceville situé au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N2. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La Municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite d'une telle décision.

La soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 10% du montant total (toutes taxes incluses) de la soumission.

En vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics la date limite de réception des plaintes est fixée au 12 mai 2025.

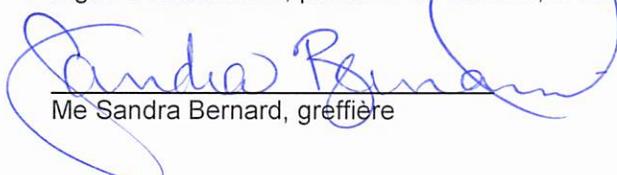
  
Me Sandra Bernard, greffière  
Ville de Beauceville, le 22 avril 2025

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 22 avril 2025 et dans le Journal de Québec en date du 23 avril 2025.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 22 avril 2025.

  
Me Sandra Bernard, greffière